CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E29639** **VALABLE JUSQU'AU** **23/04/2027**

ÉDITÉ LE 28/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/10/1988

Forme juridique : SARL

Capital : 7 637

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS
Siret : 348 448 440 00019
Code NACE : 1623Z
Numéro caisse de congés payés : 6106420
Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 78124884

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 78124884

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : MENUISERIE AGENCEMENT MAGASINS

3 RUE DESCARTES
BP153
37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Téléphone : 02 47 63 20 50 **Fax :** 02 47 44 97 43
Portable : 06 08 16 56 88
Responsabilité légale :
VERNEGEOL SYLVAIN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : menuiserie.mam@hotmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 430 728 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322 PROB	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	4	24/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/04/2026 09:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.